



Idriss Ettabaâ
 Directeur du développement des affaires
 Director of Business Development

POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE ET MISE EN MARCHÉ

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Aboutissement de travaux majeurs

Les travaux visant une entente nationale pour la mise en commun de tout le lait se sont conclus cette année. Depuis juin 2020, le partage de l'ensemble des revenus se fait entre les 10 provinces canadiennes. Une période de transition sur quatre ans est prévue pour compléter les ajustements.

Parallèlement, le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) a achevé les travaux pour se conformer aux exigences de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Les politiques nationales ont ainsi été ajustées pour respecter les exigences de l'ACEUM qui comportaient l'élimination de la classe 7, la reclassification des ingrédients et la référence de prix américains pour la poudre de lait écrémé et des concentrés protéiques. Le retour des Permis d'alimentation animale classe 4m a également été rétablie en raison des mesures de limitation d'exportation incluses dans l'ACEUM.

Crise de la COVID-19: mise en place de programmes nationaux spéciaux

Dans le but d'atténuer les impacts négatifs de la crise de la COVID-19 sur les marchés et pour permettre un plus grand stockage de produits laitiers, le gouvernement fédéral a modifié, en mai 2020, la *Loi sur la Commission canadienne du lait* (CCL) afin d'augmenter la limite d'emprunt de la CCL de 200 millions de dollars. Cette capacité accrue de la CCL a permis de développer et d'instaurer le Plan C, un programme d'achat-rachat de fromages. Ce programme s'est ajouté au Plan A pour le beurre et aux Permis de la classe 5d pour le marché de l'exportation.

À L'ÉCHELLE DE L'ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA (P5)

Analyse des besoins du marché et de la production

Les offices des provinces de P5 ont continué de travailler conjointement pour transmettre les bons signaux de marché dans un contexte de forte fluctuation.

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2020

VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2020

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)
2019	
Décembre – December	142 140 982
2020	
Janvier – January	142 104 221
Février – February	142 563 550
Mars – March	143 028 193
Avril – April	141 496 193
Mai – May	141 521 596
Juin – June	141 973 227
Juillet – July	142 782 280
Août – August	142 352 623
Septembre – September	142 548 669
Octobre – October	142 686 982
Novembre – November	142 592 153
Décembre – December	143 436 336
Variation totale pour l'année <i>Total variation for the year</i>	1 295 354
Variation du quota en pourcentage ¹ <i>Quota variation in percentage¹</i>	0,64 %

¹ Le calcul de la variation de quota entre 2019 et 2020 tient compte du nombre de jours dans l'année. La variation est calculée en tenant compte du quota moyen journalier entre 2020 qui compte 366 jours et 2019 qui compte 365 jours.
The change in quota between 2019 and 2020 was calculated by taking into account the number of days in the year and the average daily quota between 2020, which had 366 days, and 2019, which had 365 days.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES – 2019-2020¹

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2019-2020¹

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs ² Number of producers ²	%
Terre-Neuve-et-Labrador <i>Newfoundland and Labrador</i>	2 005 166	0,52	24	0,24
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 844 121	1,26	157	1,56
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	8 296 540	2,16	201	1,99
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	6 331 019	1,65	175	1,73
Québec <i>Quebec</i>	138 849 624	36,18	4 766	47,21
Ontario <i>Ontario</i>	124 816 436	32,53	3 367	33,35
Total P5³	283 137 740	73,78	8 666	85,84
Manitoba <i>Manitoba</i>	16 594 292	4,33	263	2,61
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	12 474 254	3,25	171	1,69
Alberta <i>Alberta</i>	34 470 109	8,98	503	4,98
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	35 072 941	9,14	468	4,64
Total MCLQ⁴ Total WMP⁴	98 611 596	25,70	1 405	13,92
Total Canada	383 754 502	100,00	10 095	100,00

1 Source : Commission canadienne du lait Source: Canadian Dairy Commission

2 Au 1^{er} août 2020 As at August 1, 2020

3 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

4 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest Western Milk Pooling Agreement

Il a été nécessaire d'ajuster la production aux besoins du marché, et ce, de façon particulière au fur et à mesure que la crise de la COVID-19 évoluait. Des rencontres du Comité sur le quota de P5 ont eu lieu régulièrement afin d'analyser le marché et de réagir rapidement aux besoins. Différentes annonces aux producteurs ont été faites en 2020, dont l'ajout de journées additionnelles, la diminution et l'augmentation de quota négociable et l'instauration de mesures spéciales d'ajustement de la production, soit une limitation de la flexibilité de la tolérance et une pénalité pour le hors-quota de 4,8050 \$/kilogramme de matière grasse (kg de MG), du 1^{er} avril au 30 juin au Québec. Afin d'offrir plus de flexibilité aux producteurs par la suite, la décision de réduire la plage de tolérance à -20 jours le 1^{er} août 2021 a été suspendue, alors que le passage à -15 jours au 1^{er} août 2022 est maintenu.

Autres décisions et travaux

- L'annonce d'une nouvelle politique de paiement des composants qui sera appliquée en 2021. Comme première étape, les offices des provinces de P5 ont révisé le ratio solide non gras/gras pour le ramener à 2,30 le 1^{er} janvier 2020.
- La révision du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières pour augmenter de 16 kg de MG par jour à 20 kg de MG par jour le quota prêté et acheté par le mécanisme d'achat prioritaire. La nouvelle mouture entrera en vigueur en 2021 au Québec.

- La poursuite des travaux qui vise à favoriser la transformation de l'ensemble des composants laitiers et à gérer de manière proactive les situations où l'ensemble des composants ne sont pas requis par les entreprises laitières. Les travaux se poursuivront en 2021.

À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Conventions de mise en marché du lait

Tous les ajustements de prix découlant des décisions de l'Organisme de supervision de P5 et du CCGAL sont intégrés dans les conventions de mise en marché du lait (CMML) et homologués par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). En 2020, les changements intégrés aux CMML le 5 juin touchent principalement les ajustements aux politiques nationales qui visent à se conformer à l'ACEUM.

Pour ce qui est de l'approvisionnement des usines laitières pendant la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations de réception de lait des entreprises durant cette période plus difficile en raison, notamment, des jours fériés, a été homologuée par la RMAAQ le 19 octobre 2020.

Les travaux des comités techniques se sont poursuivis tout au long de l'année et des rencontres avec des entreprises laitières de manière individuelle se sont tenues pour assurer une mise en œuvre efficace des CMML.

Planification stratégique filière

Les travaux avec les partenaires se sont poursuivis au sein de différents comités afin de progresser vers l'atteinte des objectifs de la planification stratégique filière.

Développement des marchés de créneau

Dans le cadre de la planification stratégique du lait biologique, Les Producteurs de lait du Québec ont participé activement aux travaux du comité directeur visant à développer le marché du lait bio au Québec. Par ailleurs, Les Producteurs de lait du Québec ont pris part aux travaux nationaux visant le développement d'une norme provisoire pour du lait de vaches nourries à l'herbe. Un projet d'évaluation pour la commercialisation d'un circuit de lait bio de vaches nourries à l'herbe a d'ailleurs été réalisé en attendant la mise en place de la norme nationale.

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Évolution du marché au Canada

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de produits laitiers ont continué de croître au Canada en 2020. Cette croissance a été d'autant plus forte en raison des mesures de confinement qui ont modifié de façon importante les lieux et habitudes de consommation.

De décembre 2019 à décembre 2020, les besoins totaux ont augmenté de 2,98 millions de kilogrammes de matière grasse par jour, soit de 0,49 %. Si l'on compare avec les dernières années, il s'agit d'une baisse de croissance du marché qui est liée en grande partie à la crise de la COVID-19 et au ralentissement dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions ainsi qu'aux importations additionnelles.

Quota alloué au Québec en décembre 2020

143,44 millions de kg de MG

Augmentation nette de 1,30 million de kg de MG

QUOTA ALLOCATED TO QUEBEC IN DECEMBER 2020

143.44 million kg of BF

Net increase of 1.3 million kg of BF

Flexibilité de la production en décembre 2020

Provinces de P5

- 2,04 %

Provinces de la MCLO

- 2,68 %

PRODUCTION FLEXIBILITY LIMITS IN DECEMBER 2020

P5 provinces: - 2.04%

WMP provinces: - 2.68%

Ratio solide non gras/gras (SNG/G)

Le ratio SNG/G est demeuré stable au pays en 2020. Il est passé de 2,2022 en 2019 à 2,2073 en 2020.

Provinces de P5

2,2130

Provinces de la MCLO

2,1915

SOLIDS NON-FAT/FAT RATIO (SNF/F)

The SNF/F ratio remained stable in the country in 2020. It went from 2.2022 in 2019 to 2.2073 in 2020.

P5 provinces: 2.2130

WMP provinces: 2.1915

Ventes au détail des produits laitiers au Canada



- + 12,7 %** pour la crème
- + 10,8 %** pour les fromages
- + 12,4 %** pour le beurre
- + 13,0 %** pour la crème glacée
- + 2,5 %** pour les yogourts

RETAIL SALES OF DAIRY PRODUCTS IN CANADA

- + 12.7% for cream
- + 10.8% for cheese
- + 12.4% for butter
- + 13.0% for ice cream
- + 2.5% for yogurt

Production laitière journalière

Sur une période de 12 mois se terminant en décembre 2020, la production laitière journalière a atteint 1,06 million de kg de MG par jour au Canada, soit une augmentation de 0,67 % par rapport à 2019.

Provinces de P5: **0,783 million** de kg de MG par jour **+ 1,3 %**

Provinces de la MCLO: **0,270 million** de kg de MG par jour **+ 0,4 %**

DAILY NATIONAL DAIRY PRODUCTION

Daily milk production over the 12-month period ending in December 2020 reached 1.06 million kg of BF per day in Canada, which is an increase of 0.67% compared to 2019.

P5 provinces: 0.783 million kg of BF per day + 1.3%

WMP provinces: 0.270 million kg of BF per day + 0.4%

Stocks de beurre

Décembre 2020

24 347 tonnes



Aucune importation additionnelle de beurre ou de crème en 2020

BUTTER STOCKS

December 2020: 24,347 tonnes

No additional butter or cream imports in 2020.

Plan national de commercialisation du lait

Depuis 2018, afin de rétablir une discipline de production, la politique nationale de quota continu est accompagnée de flexibilités en sous-production de 2 % et en surproduction de 1,25 %. **La production des 10 provinces affichait -2,28 % en octobre et -2,38 % en novembre.** Ce qui a entraîné une perte d'occasion de produire totalisant 2,57 millions de kilogrammes de matière grasse. Lorsque les mises en commun génèrent des pertes d'occasion de produire, aucun transfert de crédits de production n'est effectué et ces crédits sont retirés du système. Il est normal d'atteindre des niveaux plus bas à l'automne en raison de la saisonnalité de la production et de la demande qui sont inversées. Le report de la réconciliation des stocks a été défavorable au niveau plus bas. Mais cette situation n'a pas nui au niveau des stocks qui sont, au 31 décembre, de 24 347 tonnes, soit dans la zone ciblée pour le mois de décembre.

NATIONAL MILK POLICY AND MARKETING

AT THE NATIONAL LEVEL

Major projects completed

Work on the national marketing agreement for all milk wrapped up this year. Since June 2020, all revenue has been shared between the 10 Canadian provinces. The final adjustments will be made over a four-year transition period.

At the same time, the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) finished its work on compliance with the requirements of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA). As a result, the national policies have been adjusted to comply with the CUSMA requirements, which include the elimination of Class 7, the reclassification of ingredients, and the establishment of American prices as the reference for skim milk powder and protein concentrates. Class 4m Animal Feed Permits were also reinstated due to the export restrictions included in CUSMA.

COVID-19 crisis: special national programs created

In an effort to mitigate the negative impacts of the COVID-19 crisis on the markets and enable a larger quantity of dairy products to be stored, the federal government amended the *Canadian Dairy Commission (CDC) Act* in May 2020 to increase the CDC's borrowing limit by \$200 million. The CDC's increased capacity made it possible to develop and institute Plan C, a cheese buyback program. This program joined Plan A for butter and Class 5d Permits for the export market.

AT THE AGREEMENT ON EASTERN CANADIAN MILK POOLING (P5) LEVEL

Market and production needs analysis

The P5 provincial boards continued to work together to send the right market signals at a time of heavy fluctuation. Production had to be adjusted specifically to market needs as the COVID-19 crisis evolved. P5 Quota Committee meetings were held regularly to analyze the market and react rapidly to needs. Various announcements were made to producers in 2020, including more additional days, the decrease and increase of saleable quota, and the institution of special production adjustment measures, i.e. reduced flexibility limits in the tolerance range and an over-quota penalty of \$4.8050/kilogram of butterfat (kg of BF) from April 1 to June 30 in Quebec. Then, to give producers more flexibility, the decision to reduce the tolerance range to -20 days on August 1, 2021 was suspended, while the transition to -15 days on August 1, 2022 was maintained.

Other decisions and initiatives

- The announcement of a new component payment policy that will apply in 2021. In the first step, the P5 boards reviewed the solids non-fat/fat ratio and changed it to 2.30 on January 1, 2020.
- A review of the Dairy Farm Startup Assistance Program to increase the quota loaned and purchased through the priority purchase mechanism from 16 kg of BF per day to 20 kg of BF per day. The new version will take effect in 2021 in Quebec.
- Work continued on promoting the processing of all dairy components and on proactively managing situations where not all components are required by dairy enterprises. This work will continue in 2021.

AT THE PROVINCIAL LEVEL

Milk marketing agreements

All price adjustments resulting from decisions of the P5 Supervisory Body and the CMSMC are integrated into the milk marketing agreements (MMAs) and approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). In 2020, the changes integrated into the MMAs on June 5 concerned mainly the adjustments to national policies in view of complying with CUSMA.

As concerns supplying dairy plants during the holiday season, appendix 9, which deals with the obligations surrounding the receipt of milk from enterprises during this more difficult season owing, in particular, to the statutory holidays, was approved by the RMAAQ on October 19, 2020.

The technical committees continued their work throughout the year and individual meetings were held with dairy enterprises to make sure that the MMAs were being effectively implemented.

Strategic industry planning

Work with partners continued within various committees toward achieving the industry's strategic planning objectives.

Niche market development

As part of the strategic planning efforts for organic milk, Les Producteurs de lait du Québec actively participated in the activities of the steering committee that were aimed at developing the organic milk market in Quebec. Furthermore, Les Producteurs de lait du Québec participated in national initiatives aimed at developing a provisional standard for grass-fed dairy cattle. A project evaluating the potential for commercializing an organic milk route with grass-fed cows was carried out pending the implementation of the national standard.

SOME FIGURES AND DATA

Canadian market development

Based on the data provided by The Nielsen Company, retail sales of dairy products continued to grow in Canada in 2020. This growth was even boosted by the lockdown measures, which significantly changed the places where dairy products are consumed and how they are consumed.

From December 2019 to December 2020, total demand rose by 2.98 million kilograms of butterfat per day, or an increase of 0.49%. This is less market growth than in recent years, largely due to the COVID-19 crisis and the slowdown in the hotel, restaurant and institutional sector as well as additional imports.

National Milk Marketing Plan

Since 2018, the national continuous quota policy has been accompanied by a flexibility limit of 2% for underproduction and a flexibility limit of 1.25% for overproduction in the interest of restoring disciplined production. The production of the 10 provinces was -2.28% in October and -2.38% in November. This caused a lost production opportunity totalling 2.57 million kilograms of butterfat. When the pools generate lost production opportunities, production credits are not transferred and are withdrawn from the system. Lower levels are normal in the fall due to the seasonality of production and demand, which are inverted. Although the deferment of the stock reconciliation was unfavourable for the lower level, this situation was not detrimental to the stock level, which stood at 24,347 tonnes as at December 31, i.e. within the targeted range for the month of December.